

Droit, protection des données
à caractère personnel

Délégué à la protection des données (DPD)

Formation continue



Objectifs de la formation

Le Règlement général européen sur la protection des données et la loi française du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles remplacent depuis le 25 mai 2018 la loi « informatique et liberté ». Si les grands principes de protection de données restent, pour l'essentiel, inchangés, les modalités de gestion de la conformité sont totalement bouleversées et les risques en cas de non-conformité ont été sensiblement renforcés. Ces bouleversements impactent tous les professionnels amenés à exploiter des données personnelles dans le cadre de leurs activités : chefs d'entreprise, directeur de ressources humaines, directeur d'un service administratif, etc.

Tous sont concernés et se doivent de connaître la nouvelle législation : quelles sont leurs nouvelles obligations ? Quels sont les droits que les personnes « fichées » peuvent leur opposer ? Quelles sont les actions de mise en conformité à engager ?

La nomination d'un délégué à la protection des données (DPD - ou DPO pour « Data Protection Officer ») est l'une des mesures majeures de la nouvelle réglementation. Il est désigné par la CNIL comme le véritable « chef d'orchestre » de la nouvelle législation. Son rôle est pluriel : il lui appartient à la fois d'informer, de sensibiliser, d'accompagner les responsables de traitement de données personnelles, mais aussi de contrôler la mise en œuvre de la réglementation sur les données personnelles. Ces fonctions nécessitent une connaissance approfondie de la nouvelle législation.

La formation a pour objectifs de fournir les connaissances, aptitudes et compétences nécessaires pour mettre en œuvre et gérer efficacement un cadre de conformité en matière de protection des données personnelles. Elle vise à permettre à ses participants de maîtriser l'ensemble des concepts relatifs au règlement général sur la protection des données et d'appréhender les spécificités de la mission du DPD/DPO. À l'issue de la formation, ses participants auront acquis les connaissances et compétences nécessaires pour assurer efficacement la fonction DPD/DPO de son organisme.

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- Diplôme universitaire

Mention

- Droit, protection des données à caractère personnel

Conditions d'accès

- Soit niveau bac+3 en droit ou en économie gestion ;
- Soit, en cas de niveau de diplôme inférieur, expérience professionnelle jugée suffisante par le responsable de la formation dans le secteur juridique ou économique.

Dans les deux cas, nécessité d'envoyer un CV, une lettre de motivation et l'ensemble des justificatifs correspondants aux diplômes ou expériences professionnelles du candidat.

Lorsque les membres de la commission pédagogique le jugeront nécessaire, ils pourront soumettre l'admission du candidat à un entretien préalable.

Durée et rythme de la formation

- 10 mois (d'octobre à juillet), les jeudis et vendredis selon un calendrier fixé par avance

Modalités particulières

- Ouverture exclusivement en formation continue

Volume horaire

- 215 heures

Contrôle des connaissances

- un écrit de 3 heures pour les modules 2, 3, 4, 5, 6
- un grand oral, une discussion de 30 minutes pour le module 1

Nombre de places

- 25

Contenu des enseignements

MODULE 1

Les enjeux économiques et éthiques du traitement des données à caractère personnel (20 heures)

MODULE 2

La réglementation du traitement de données à caractère personnel (60 heures)

- › Présentation du RGPD : contenu, changements, effets
- › Loi française : de la loi de 1978 à la loi de 2018
- › Droit international privé des données personnelles (principes relatifs aux transferts de données hors Union européenne, les modalités de transferts des données hors Union européenne, obligations du responsable de traitement)
- › Données personnelles et soft law : avis du CEPD, délibérations de la CNIL, impact des décisions prises par les autorités de contrôle étrangères.
- › Réglementation applicable aux données « sensibles » : définition des données sensibles, régime applicable aux données sensibles, dérogations (données recueillies à des fins archivistiques, de recherches scientifiques et historiques, statistiques, etc.)
- › Droit pénal spécial (usurpation d'identité numérique, atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données, etc.)

MODULE 3

Gestion et protection des données à caractère personnel (60 heures)

- › Réaliser la cartographie des traitements des données à caractère personnel
- › Réaliser une analyse d'impact sur la protection des données

- › Gérer la mise en conformité des contrats
- › Garantir le privacy by design
- › Garantir les droits des personnes concernées
- › Maintenir la conformité dans le temps

MODULE 4

La gestion des risques et des incidents (30 heures)

- › Informatique et gestion des données à caractère personnel (identification les risques informatiques, audit de vulnérabilité, Sécuriser son système, etc.)
- › Gérer une violation des données à caractère personnel (identifier la violation, procédure de notification à la CNIL, information à la personne concernée, établir un plan d'actions et d'amélioration en interne)

MODULE 5

Les fonctions de DPD (25 heures)

- › Le statut du DPD
- › Les missions du DPD
- › Responsabilité du DPD

MODULE 6

Boîte à outils du DPD (20 heures)

- › Réaliser une cartographie
- › Réaliser une analyse d'impact sur la protection des données
- › Rédiger une note démontrant l'intérêt légitime du responsable à procéder à un traitement
- › Les techniques d'anonymisation
- › Gérer un contrôle de la CNIL

Public concerné

- › professionnels en formation continue

Infos pratiques

Lieu de la formation

Université de Bordeaux
Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey-Berland
33076 Bordeaux cedex

- › Accès tram, lignes A et B :
arrêt Hôtel de ville

Adresse de la scolarité

Université de Bordeaux
Service formation continue
Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey-Berland
CS 61751
33076 Bordeaux cedex

Inscription

Envoi du dossier de candidature par mail à
helene.skrzypniak@u-bordeaux.fr

- › Droits d'inscription : 170 €
- › Frais de formation : 4 600 €

*[u-bordeaux.fr/formation/2020/PR5CUDP1/
diplome-universitaire-delegate-a-la-
protection-des-donnees-personnelles](https://u-bordeaux.fr/formation/2020/PR5CUDP1/diplome-universitaire-delegate-a-la-protection-des-donnees-personnelles)*

Contacts

Responsable de la formation

- › Hélène Skrzypniak
helene.skrzypniak@u-bordeaux.fr

Service formation continue

- › Nathalie Bourdon
05 56 01 81 49
nathalie.bourdon@u-bordeaux.fr

En savoir +

**[u-bordeaux.fr/Formation/Composantes-de-formation/College-
Droit-science-politique-economie-et-gestion/Formation-
continue/Diplomes-d-Universite-D.U.-et-Certificats](https://u-bordeaux.fr/Formation/Composantes-de-formation/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/Formation-continue/Diplomes-d-Universite-D.U.-et-Certificats)**



@univbordeaux



univbordeaux



universitedebordeaux

Collège **Droit, science politique,
économie et gestion (DSPEG)**

université
de **BORDEAUX**